

Zeitschrift:	Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série
Herausgeber:	Schweizerisches Landesmuseum
Band:	19 (1917)
Heft:	4
 Artikel:	Les fouilles de Saint-Maurice
Autor:	Bourban, P.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-159602

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les fouilles de Saint-Maurice.

Par le chanoine *P. Bourban.*

CHAPITRE II.

Epoque de la fondation de S. Théodore.

(Suite. ¹)

Et puisque, par comparaison, nous sommes à Rome, avant de sortir de notre crypte, de notre *Martyrium*, faisons — nous raconter par le poète chrétien du III^e siècle, Aurelius Prudens, qui fut avocat, magistrat, homme de guerre et apologiste de la foi chrétienne (348-408), ce qu'il a vu, dans le même domaine, aux Catacombes de Rome, alors pèlerinage fréquenté du monde entier ²).

La crypte des Catacombes de Rome est absolument souterraine, „*Mersa latebrosis crypta patet foreis.*“ On y accède par un escalier sinueux. Nous avons vu nos marches d'escalier usées par les pas des pèlerins (*Indicateur d'antiquités suisses*, pl. XX). Mais à Rome, dès que l'on a franchi l'entrée dissimulée, on aperçoit dans la voûte une ouverture taillée dans la pierre, qui monte jusqu'au niveau du sol, et laisse pénétrer dans la crypte l'air et la lumière :

„*Attamen excisi subter cava viscera montis
Crebra terebrato fornice lux penetrat.*“

(Prudentius, *Peristephanon Hymn. XI.*)

A St-Maurice, la planche XXII, dans l'*Indicateur* ... 1916, nous fait voir, à droite, dans l'épaisseur du mur, le lucernaire de la crypte.

Le tombeau-autel de S. Maurice (sarcophage en grès coquillier dont il sera parlé ci-après), est la reproduction de ce qui a été trouvé aux catacombes de Rome et de ce que Prudence y a vu, au milieu des foules de pèlerins du monde entier, et de ce qu'il a admiré aussi en Espagne aux tombeaux de sainte Eulalie et de S. Vincent.

Au tombeau de sainte Eulalie, martyre de Mérida (Espagne), sous Diocletien :

„*Sic venerarier ossa libet
Ossibus altar et impositum
Illa Dei sita sub pedibus*“ ³).

¹) *Indicateur d'antiquités suisses*, 1916, n° 4.

²) Aurelius Prudentius, *Peristephanon Hymnus XI.*

³) Ibid. *Hymnus III.*

Au tombeau de S. Vincent, diacre, martyr, en 304:

*„Jam pace justis redditia
Altar quietem debitam
Praestat beatis ossibus
Subjecta nam sacrario
Immamque ad aram condita.“*

(Ibid. Hymnus V.)

Le célèbre docteur et martyr, du III^e siècle, S. Hippolyte, dont la statue est un des beaux ornements du musée de Latran, occupe une large place dans le poème du *Peristephanon* de Prudence¹⁾. C'est ainsi que nous possédons les récits de son martyre, la description de la catacombe qui fut son tombeau et de l'autel placé sur ses ossements, et, duquel la sainte Eucharistie était distribuée aux chrétiens de Rome:

*„Talibus Hippolyti corpus mandatur opertis
Propter ubi apposita est ara dicata Deo.
Custos fida sui martyris apposita
Servat ad aeterni spem judicis ossa sepulchro
Pascit item sanctis Tibricolas dapibus.“*

(Prudentius, *Peristephanon Hymn. XI.*)

Une lettre de S. Cyprien à ses prêtres et à ses diacres (lib. III, Ep. VI), nous montre ces mêmes autels du sacrifice sur le tombeau des Martyrs. Ses prêtres et ses diacres voudront bien prodiguer toutes leurs sollicitudes aux confesseurs de la foi et annoter soigneusement le jour de leur martyre, „ut commemorationes corum inter memorias Martyrum celebrare possimus.“ Ils voudront bien le faire à double; lors même qu'il a déjà chargé son très cher et très dévoué *Tertullus* qui, tout en prodiguant sa charité aux nobles victimes de la persécution, doit lui signifier exactement le jour de leur mort afin que, lui évêque, il puisse avec son clergé célébrer par le saint sacrifice les anniversaires de leurs triomphes au ciel... „scripsit et scribat, ac significet mihi dies quibus in carcere beati fratres nostri ad immortalitatem gloriosae mortis exitu transeunt et celebrentur hic a nobis oblationes et sacrificia ob commemorationes eorum quae citò vobiscum Domino protegente celebrabimus“.

Ce qui se pratiquait dans le monde chrétien sur le tombeau des martyrs, le pape Félix I en fit une loi générale, vers l'an 270:

„Hic constituit, supra sepulchra aut memorias martyrum Missas celebrari.“
(*Liber Pontificalis.*)

L'idée maîtresse de ces tombeaux-autels est prise dans la vision de l'apôtre S. Jean, au chapitre VI de l'Apocalypse, sur la gloire des martyrs: „Vidi subitus altare animas interfectorum propter verbum Dei et propter testimonium quod habebant.“

A ces observations documentaires sur les autels aux tombeaux des mar-

¹⁾ Cf. Paul Allard, *Les dernières persécutions du III^e siècle*, p. 96, et Appendices E et F.

tyrs, il est bon d'en joindre quelques-unes sur l'huile et les lampes de ces tombeaux dont nous avons constaté la présence à St-Maurice, planche XXV, *Indicateur* 1916, p. 282-283.

Monza, en Lombardie, possède sur la question un *papyrus* manuscrit de la plus haute importance et qui a servi à J. B. de Rossi, pour ainsi dire de plan géométral dans la découverte des Catacombes de Rome. Ce *papyrus* manuscrit est de la main du Prêtre Jean. Le Pape S. Grégoire-le-Grand l'avait chargé de tirer de chaque lampe qui brûlait devant les tombeaux des martyrs célèbres des cryptes des Catacombes, des gouttes d'huile, de les placer dans des fioles spéciales et de porter ces *olea*, comme des reliques, à la pieuse Théodelinde, reine des Lombards.

Ce pieux respect pour l'huile du tombeau des martyrs, nous le retrouvons en Gaule.

Saint Martin de Tours est le premier saint non martyr dont le tombeau ait été transformé en autel¹⁾. Du reste, le grand apôtre des Gaules, lors même que sa tête ne tomba pas sous le glaive, eut sa mémoire placée à côté de celle des martyrs. C'est pourquoi l'on chante dans son office: „*O sanctissima anima quam etsi gladius persecutoris non abstulit, palmam tamen martyrii non amisit.*“ La lampe traditionnelle du tombeau des martyrs fut placée devant le sien.

Grégoire de Tours nous raconte que, travaillant lui même à tirer les cordes avec des ouvriers pour renverser une statue de Diane laissée par le vieux paganisme sur le sol gaulois, il déploya un tel effort, et pour la renverser et pour la briser ensuite à coups de marteaux, que son corps et tous ses membres restèrent raidis avec des douleurs atroces, des pieds à la tête. Il avait avec lui une fiole d'huile de la lampe du tombeau de S. Martin. Il s'en fit une onction sur tout le corps. Et il en fut guéri par l'intercession de ce grand saint²⁾.

Déjà S. Perpétuus, évêque de Tours, de 460 à 490, a laissé dans son testament, qui est un précieux monument au point de vue social chrétien, une fondation pour l'huile de la lampe du tombeau de S. Martin. „*Villam de Bertiniaco Ecclesiae meae pariter do, lego; ita tamen ut de eorum proventibus oleum paretur pro domini Martini sepulchro indeficienter lustrando*“³⁾.

S. Grégoire de Tours nous cite dans son *Liber de gloria confessorum*, cap. IX, plusieurs miracles obtenus à la suite de l'emploi de l'huile que le saint prêtre Arédius, son ami, avait apportée du tombeau de S. Martin. Nous savons, par le même Grégoire de Tours, que l'on apportait du tombeau des saints et des martyrs de la Gaule, non seulement de l'huile de la lampe, mais aussi de la cire des cierges qui y brûlaient⁴⁾ et de la poussière du sarcophage, auprès des malades, afin d'obtenir leur guérison par l'intercession des Saints⁵⁾.

¹⁾ *Rome souterraine* par Spencer et Allard, pag. 555.

²⁾ *Gregorus Turonensis, Historia Francorum*, lib. VIII, cap. 15.

³⁾ Migne, tons. LXXI, *Appendix ad opera Gregorii Turonensis*, 1149—1150.

⁴⁾ Cf. Planche XXVI. *Indicateur des Antiques*. Liste des bienfaiteurs des cierges au *Tombeau de S. Maurice*.

⁵⁾ Grégoire de Tours, *Hist. Franc.* lib. IV, 35. — (S. Nicet évêque de Lyon). — „*De miraculis S. Juliani*“, lib. II, c. 45.

Du *Martyrium* de S. Maurice, on descendait, du côté de l'ouest, à la source dont la limpidité est incomparable et dont le débit devient, en été, presque un torrent. Son niveau est à 4 mètres environ au-dessous du niveau du *Martyrium*. Son captage est romain. Il est composé d'abord d'un canal fait d'un tombeau romain en grès coquillier de la Molière, dont on a abattu la tête et le pied. L'eau est versée dans une chambre construite de gros appareils de calcaire noir de St-Maurice. Parmi les grandes dalles qui la recouvrent, on en trouve une de provenance romaine, de l'*Urgonien* de la Raisse, Concise.

A l'est, un canal d'écoulement, placé à angle droit, est aussi un travail de marbre romain d'une seule pièce, le seul reste apparent de la somptueuse conduite qui traversait toute la ville¹⁾.

Or nous savons par la description que j'ai reproduite d'Eusèbe, sur les basiliques constantiniennes, et par des textes de nombreux Pères de l'Eglise, tels que Tertullien (*Traité de la Prière XII*) S. Jean Chrysostome, *Homélies LII in Matth.*, LII. in *Joannem*, et. S. Paulin de Nôle, que la fontaine pour se laver les mains en signe de pureté de l'âme, en entrant dans le lieu saint, le *labrum*, le *nymphaeum*, faisait partie intégrante du plan, de l'ornement liturgique et symbolique de l'enceinte de l'*area* des anciennes basiliques.

CHAPITRE III.

Les trois carrières romaines des matériaux de construction.

En revenant sur l'emplacement de la basilique de S. Théodore, nous nous trouvons, près du récent château²⁾ d'eau, en présence de la découverte d'un mur romain fait de magnifiques appareils de calcaire *Urgonien* des bords du lac de Neuchâtel³⁾, de 1 m 26 de long, sur 0,80 de large et 0,45 d'épaisseur. A l'intérieur de ce massif, il y avait un blocage dans lequel on avait fait entrer un fragment d'un tombeau du grès coquillier de la Molière, qui nous servira comme un témoin précieux de l'antiquité des nombreux tombeaux de la Molière retrouvés à St-Maurice.

A deux mètres au nord de ce mur en gros appareils romains, c'est un autre mur qui est un prolongement de la construction de la crypte de St-Maurice. Le mortier est un ciment absolument pétrifié fait avec de la chaux du pays, fusée au moment de l'emploi, et mêlée à du sable grossier soigneusement lavé, et à de petits cailloux concassés, et lavé de toute trace de poussière. Ce mortier réalise les préceptes laissés sur la matière par l'architecte Vitruve⁴⁾. Ici nous trouvons de nouveau, comme appareil d'angle avec trace de pavé à gauche⁵⁾, un grand marbre romain, de l'*Urgonien* de Concise. Il portait un autre appareil

¹⁾ Bourban, *Indicateur d'Antiquités suisses*, 1912, n° 3, et *Brochure*, Zurich 1913.

²⁾ Planche IV. Plan géométral, ouest du château d'eau, 4,20, *Indicateur* fig. 2, 1916, 4.

³⁾ Planche XXXI.

⁴⁾ *Vitruvius*, lib. II.

⁵⁾ Planche XXXI.

employé une second fois: un magnifique chapiteau de pilastre que l'on peut voir au champ des fouilles.

En présence de ces découvertes et avant de passer à une seconde époque de l'histoire de la crypte, des basiliques et de la tour d'Agaune, il sera utile de faire un petit voyage aux carrières, qui, sous la domination romaine, ont fourni la pierre de taille et les tombeaux de Tarnades, d'Agaune.

Les carrières de la Lance, à Concise, bords du lac de Neuchâtel; les carrières de la Molière, Broye, Fribourg, et les carrières de cipolin en Valais.

Si l'on peut reprocher aux Romains une ambition démesurée de nouvelles conquêtes, on est forcé de rendre hommage à leur admirable talent d'organisation. La Gaule et l'Helvétie leur sont redérvables de leur prospérité. Dans ses Commentaires *De bello gallico*, livre I, Jules César nous raconte lui-même l'émigration des Helvètes dans les Gaules et leur défaite sous la pression des légions romaines, l'an 58 avant Jésus-Christ. Comme César admirait leur valeur guerrière, il les renvoya dans leur pays avec l'ordre de reconstruire les villes et les villages volontairement incendiés avant leur départ. Rome avait intérêt à placer devant les Germains, ce rempart infranchissable. Parmi les villes qui s'élèverent alors, il faut voir Avenches, qui fut la capitale de l'Helvétie. Les Romains, maîtres non seulement dans la guerre, mais aussi dans l'art de construire, exploitèrent dans cette fin des carrières. Et il faut mettre en premier lieu, la carrière de la *Lance*, sur le territoire de Concise, aux bords du lac de Neuchâtel. Ce sont les fouilles de St-Maurice qui ont préparé cette importante découverte.

I.

La carrière du calcaire Urgonien de la Lance.

Dans une brochure sur un *Bon-Pasteur et un Ambon de Saint-Maurice d'Agaune*, publié en 1894, je faisais un appel pour des fouilles à entreprendre sur l'emplacement des antiques basiliques d'Agaune. Parmi ceux qui ont compris cet appel, il faut mettre au premier rang, M. Jules Michel, Ingénieur en chef des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée. Sa maison de campagne située tout près de St-Maurice, ses connaissances en histoire, en archéologie et en géologie, et son attachement à la Suisse (car il avait été le constructeur de la ligne du canton de Vaud), tout faisait de lui un maître précieux dans l'entreprise de ces fouilles que je prévoyais fécondes en découvertes pour notre histoire religieuse et nationale.

Les travaux furent commencés en 1896. Dès la première année, nos découvertes attirèrent l'attention du monde savant. Les marbres romains, calcaires blancs légèrement teintés de jaune, apparaissaient partout.

Pendant que nous en étudions la destination à Saint-Maurice, M. l'Ingénieur Jules Michel en cherchait la provenance géologique. — Ne trouvant point cette pierre dans la géologie du Valais, il s'est rendu sur les bords du lac de Neuchâtel

et, profitant de l'abaissement des eaux du lac, il put faire une excursion sur la grève, au pied de la falaise de la commune de Concise, Vaud, entre la Lance et la Raisse. Il y trouva une colonne ébauchée par l'ouvrier romain, pendant des siècles submergée et maintenant délaissée sur le sable. Ce fut une révélation ! Et voici comment il raconta dans le volume I des *Mélanges d'histoire et d'archéologie* de la *Société helvétique de Saint-Maurice*, les résultats de ses recherches :

„Sur les bords du lac de Neuchâtel, à un kilomètre au nord de Concise, on aperçoit une falaise de rocs blanchâtres qui s'élèvent de 10 à 20 m. au-dessus du niveau du lac. Cette falaise représente un développement d'environ un kilomètre, entre le château de la Lance et le moulin de la Raisse. C'est là que, d'après une tradition constante, les Romains sont venus chercher les plus belles pierres qui leur ont servi à construire les remarquables monuments d'Avenches, la capitale de l'Helvétie, aux premiers temps de la domination romaine. Les deux énormes corniches de l'église d'Avenches, par exemple, proviennent certainement des carrières de la Raisse. Les traces du travail des ouvriers sont encore aussi nettes dans ces carrières que s'ils venaient de les quitter.

Ils exploitaient cette pierre très dure, à la tranche, comme on fait pour la molasse de nos jours. On voit encore ça et là, des blocs ébauchés, des tronçons de colonnes abandonnées sur le rivage, et jusqu'à des fragments de marbre poli, dont un certain nombre ont été utilisés dans la construction du chemin de fer d'Yverdon à Neuchâtel.“

Notre brave Ingénieur sortait égratigné des méchants buissons qui ont poussé dans les débris romains sur cette falaise des bords du lac de Neuchâtel, mais il revenait à St-Maurice, sur notre chantier, triomphant de sa magnifique découverte.

Quelques années plus tard, notre savant géologue suisse, M. le Dr Schardt, Professeur à l'*Ecole polytechnique*, a repris l'étude de cette carrière romaine, et dans des conditions bien plus favorables pour en tirer des conclusions scientifiques qui excluent tout doute et toute objection. Je donne ici sa photographie de la carrière romaine découverte dans des circonstances qu'il nous racontera lui-même, et aussi sa photographie des blocs détachés par les Romains, de cette carrière, et employés par eux sur les bords du Rhône, dans la station fortifiée d'Agaune ou Tarnades, aujourd'hui St-Maurice¹⁾). Voici ce que M. le Professeur Schardt nous en dit dans ses *Mélanges géologiques sur le jura Neuchatelois* :

„Sur la carrière romaine à la Lance, près de Vaumarcus. Pendant l'année 1909, on a fait sur le coteau situé au-dessus de la voie ferrée, entre Concise et Vaumarcus, des travaux de découverte, en vue de mettre à nu le rocher calcaire, dont on se propose de faire l'exploitation comme pierre de taille. Cet emplacement était réputé déjà depuis assez longtemps comme ayant été un lieu d'exploitation de pierre de construction à l'époque romaine. Un tronçon de colonne gisant sur la grève, et que l'abaissement des eaux du lac de Neuchâtel a mis à découvert, avec d'autres qui ont été enlevés, avait donné raison à cette

¹⁾ Planche XXXII.

supposition. Il a d'ailleurs paru une étude sur ce sujet de la part de feu l'ingénieur Michel.

Il paraît que les blocs de cette carrière, qui avait réellement une grande importance, ont été transportés de divers côtés et fort loin dans les établissements romains, même jusqu'en Valais. On suppose qu'il y avait alors une voie navigable mettant en communication le lac de Neuchâtel avec le Léman, et qu'ainsi les matériaux de cette carrière peuvent avoir été transportés dans les cités romaines des bords de ce dernier lac, et, en remontant le Rhône, dans les établissements valaisans. Il va sans dire que les stations directement accessibles dans la région du réseau des lacs subjurassiens ont dû être servies les premières.

La partie du coteau où l'on constate les traces d'anciennes exploitations reconnaissables par les amas de déblais et la surface du rocher entaillée, se trouve au lieu nommé les Favarges sur la carte Siegfried, presque à égale distance entre Concise et Vaumarcus. C'est une étendue de terrain couvert de broussailles, ayant une largeur d'environ 150 m. et s'étendant dès la voie ferrée jusqu'à la route cantonale de Concise à Neuchâtel. Sa superficie mesure environ 15000 m². C'est sans doute la présence des pierrailles qui a empêché de le mettre en culture.

Les récents travaux de découverte (1909 et 1910) en vue d'une reprise de l'exploitation, ont permis de constater l'importance de cette ancienne carrière et de reconnaître qu'il s'agit bien d'une exploitation de l'époque romaine. On y a trouvé des coins en fer, ayant servi à soulever les massifs de pierre, isolés par des tranchées creusées à coup de pique. Un superbe champ d'extraction recouvert par plusieurs mètres de déblais, donc alors abandonné, a été mis au jour, avec ses tranchées parallèles dans le sens de la pente, s'entrecroisant avec d'autres creusées en travers, absolument telles que se pratique encore aujourd'hui l'extraction de la pierre jaune dans les carrières de la pierre de taille, de Hauterive et ailleurs. Un massif entièrement isolé et prêt à être débité, a été deterré sous cet amas de déblais¹⁾. Il y avait en outre, trois fûts de colonne, en tout point semblables à celui gisant au bord du lac. Deux sont encore visibles au dessous de l'amas de déblais. Pourquoi les Romains avaient-ils remblayé cette partie de la carrière ? On ne saurait répondre à cette question sans sortir du cadre scientifique de cette notice. Les deux photographies montrent dans une vue d'ensemble cet ancien chantier romain, avec le grand massif isolé, ainsi que les détails de remblaiement opéré, avec les trois tronçons de colonnes.

Lors de la construction du chemin de fer Yverdon-Neuchâtel, on avait ouvert une carrière d'une assez grande importance dans ces mêmes couches en les attaquant de front sur une hauteur d'environ 5 m. Elles appartiennent à l'*Urgonien* supérieur et sont ici nettement caractérisées par la présence en très grand nombre, dans la partie moyenne des couches attaquées, du fossile le plus caractéristique pour l'*Urgonien* supérieur, la *Requienia [Caprotina] Ammonia*. Il y en a parfois une telle quantité, que la roche est à grain fin, parsemée de quelques

¹⁾ Planche XXXII.

points cristallins. Un banc inférieur qui ne contient pas de coquilles est d'un grain très uniforme et parcouru de petites veinules grises.

La couleur de la pierre est blanche, avec une très légère teinte jaunâtre, etc. . . .” (*Mélanges géologiques*, p. 424 et seqq.)

L'emploi du calcaire Urgonien de la Lance.

A ces découvertes et à ces constatations faites par nos deux savants géologues, je me permets de joindre mes observations sur l'émigration et l'emploi, en diverses stations romaines, de ce calcaire *Urgonien* susceptible de recevoir un très beau poli, comme on peut le constater dans des tables de l'Abbaye de St-Maurice.

C'est d'abord Avenches, la capitale reconstituée par les Helvètes soumis à la domination romaine, qui bénéficie de cette carrière. Presque tous ses marbres de construction et de décoration sont tirés de la carrière de la Lance, c'est de l'*Urgonien*.

Ces calcaires ont terriblement souffert des incendies, des invasions successives, qui ont dû les désagréger. Et ce sont ces ruines que nous montre, vers le milieu du IV^e siècle, l'historien romain Ammien Marcellin (320-395) dans son livre XV des *Rerum gestarum*: „*Alpes Graiae et Poeninae exceptis obscurioribus (oppidis), habent et Aventicum, desertam quidem civitatem, sed non ignobilem quondam, ut aedificia semiruta nunc quoque demonstrant.*“

Cependant malgré les ruines entassées, lorsqu'on n'avait entrepris aucune fouille encore, lors de la construction du château d'Avenches par les évêques de Lausanne ou de la reconstruction par les Bernois, on put disposer de magnifiques pierres de taille de l'*Urgonien* transporté par les Romains de la carrière de la Lance. Ainsi on peut voir, à l'est du château, une dalle de 2 m 80 × 0,80; et à la base d'une tour, dans la cour, un bloc pareillement taillé par les Romains, de 2 m. 47 de long, sur 0,63 de haut et 0,84 d'épaisseur.

Les dévastations successives qui avaient ruiné Avenches, lui avait enlevé son ancienne importance de centre politique et religieux de l'Helvétie devenue chrétienne. Son évêque, Marius, transféra le siège à Lausanne, ancienne ville romaine qui est indiquée dans l'*Itinéraire* du IV^e siècle, sous le nom de *Lacum Losonne*, à XIII millés de Vevey, *Vivisco*, où aboutissait la voie romaine venant d'Avenches.

Les carrières exploitées par les Romains à la Lance, Concise, avaient fourni, les marbres, les calcaires *Urgoniens* pour la construction, à Lausanne, de riches monuments qui ont à leur tour disparu, sans nous laisser des vestiges bien certains de leur plan de situation. Mais les constructeurs de la cathédrale de Lausanne, dans les XII^e et XIII^e siècles, connaissaient parfaitement leurs ruines; et ils en ont largement profité pour extraire de la pierre de taille. C'est ainsi que nous retrouvons de l'*Urgonien* de la Lance, avec la main de l'ouvrier romain, dans les soubassements des divers côtés de la cathédrale. Le soubassement de l'abside est fait entièrement de ces beaux matériaux. Dans quelques-uns

des blocs ainsi employés, on trouve des traces de moulures, et dans d'autres, le trou de louve que l'on a rempli avec du ciment rouge de brique pilée, probablement déjà lors du premier emploi.

Voici les endroits encore où nous pouvons constater l'emploi des blocs romains, l'*Urgonien* tiré des carrières de la Lance:

A la base des deux contreforts de la Tour, au nord-est, et à l'angle de la Tour au sud-est; sur la façade du midi, entre deux contreforts, trois blocs avec moulure du soubassement, l'un porte le trou de louve; au Portail des Apôtres, trois blocs, dont l'un à 2 m. 60 de long sur 0,60 de haut. A partir du transept, tout le soubassement du chœur de la cathédrale est fait d'énormes blocs de ce calcaire *Urgonien*. Le monument romain en ruines qui a servi de carrière aux constructeurs de la cathédrale de Lausanne, devait avoir des proportions considérables.

Une autre question se pose ici naturellement.

Comment les Romains ont-ils transporté leurs pierres de taille, des bords du lac de Neuchâtel à Lausanne? Jusqu'à Yverdon, c'est par le lac. Les blocs étaient placés sur des barques ou des bateaux, au pied même de la carrière. M. le Professeur Schardt incline pour l'opinion d'un transport par voie d'eau, de Neuchâtel au lac Léman. Les Romains auraient eu leur canal d'Entreroches, une voie de navigation. Du reste, les cartes du XVIII^e siècle nous indiquent encore le „Canal“, qui reliait le lac de Neuchâtel à la Vénoge, et par la Vénoge au lac Léman.

Si cette dernière hypothèse du transport par voie d'eau est la vraie, il faudrait y voir passer non seulement les calcaires *Urgoniens* employés à Lausanne, par les Romains, mais aussi tous ceux qu'ils ont employés dans la vallée du Rhône, et avec plus de profusion à St-Maurice.

* * *

En partant de Lausanne, nous trouvons à Vevey la voie romaine de l'*Aventicum Helvetiorum* pour la *Vallée poenine*. Et si les Romains n'ont pas employé la voie d'eau pour les transports de l'*Urgonien*¹⁾ des bords du lac de Neuchâtel, c'est ici que nous trouvons les lourds charriots qui transportent ces calcaires jurassiques dans la vallée du Rhône.

A Aigle, M. Jaquierod, architecte, en a découvert une colonne dans le défoncement d'une vigne. La colline de St-Triphon qui nous a laissé des souvenirs de tous les âges, y compris l'époque préhistorique, nous en offre un ou deux spécimens.

En face d'Aigle, sur la rive gauche du Rhône, nous trouvons Vionnaz et Vouvry qui devaient, au VI^e siècle, constituer ensemble cette station romano-

¹⁾ Il y aurait une intéressante enquête à faire pour savoir jusqu'où l'*Urgonien* de la Lance a été employé par les Romains, à l'ouest de Lausanne. — Est-ce-que les marbres romains de Nyon, calcaires blancs teintés de jaune, ont la même origine? Ou ont-ils été tirés des carrières de Vesancy, au-dessus de Dironne? Un géologue seul pourrait résoudre définitivement la question.

burgonde que le roi Sigismond donnait au Monastère d'Agaune. . . . , et in pago Ualensi alias curtes ita nominatas: . . . Wouregium . . . “

Une route qui n'était cependant pas classée dans les *Itinéraires* parmi les grandes voies romaines, conduisait chez les Allobroges. Elle a été suivie par la XII^e légion de César lors du départ d'Octodure¹⁾. Des traditions vagues racontaient à Vionnaz, la découverte de tronçons de murs romains, dans des fouilles pour les constructions. Mais au printemps de 1900, la chose s'est précisée par une importante découverte. — Hippolyte Vannay et son fils Pierre creusaient près de la fontaine, au midi du village, pour les fondations d'une grange. A la profondeur de 1 m. 50, ils rencontrèrent un énorme bloc de marbre d'un blanc jaunâtre orné de moulures et portant une inscription. Appelé pour examiner la trouvaille, je pus me convaincre de son importance historique. Il s'agissait d'un autel-votif en calcaire *Urgonien* de la carrière de Concise, au bord du lac de Neuchâtel, taillé sur les quatre faces en forme de piédestal, avec base, dé et cimaise. Ce monument²⁾ a dû être érigé dans un temple ou sur une place publique et a dû porter une statue de Jupiter à qui il est dédié. Sa hauteur est de 1 m. 15 et sa largeur de 0,66. Le dé est large de 0,55. Il porte en caractères bien lisibles une dédicace à Jupiter que les Romains adoraient en Valais, sur le sommet des Alpes, *in Summo Poenino*, et dans la plaine du Rhône.

„*Planche XVIII, Autel-votif de Jupiter à Vionnaz* (Musée de Valère).
Jovi Optimo Maximo. Titus Vinelius Amandus, ex voto.“

L'autel est d'un beau style et rappelle la belle époque. Certaines lettres, les O, par exemple, semblent nous rapporter à l'époque d'Auguste. Mais d'autres, par contre, nous indiquent un temps un peu postérieur. La forme de la lettre L, à la seconde ligne, est semblable à celle de l'I, sans le trait horizontal à la base, qui disparaît en partie ou même totalement, au second siècle. Et il est bien certain qu'il s'agit ici de la noble famille de la *gens des Vinelius*, dont l'ancien *Duumvir* a fait construire à St-Maurice, le célèbre autel votif au *Dieu apaisé, Deo Sedato*³⁾.

Nous sommes donc au second siècle, à Vionnaz, en présence d'un client de la carrière de l'*Urgonien* de la Lance, pour un autel à Jupiter.

En remontant la rive gauche du Rhône, nous arrivons à St-Maurice. Agaune ou Tarnades, d'abord la capitale des *Nantuates*, puis pendant une partie du 1^{er} siècle, des quatre peuples du Valais; car c'est là que les IIII CIVITATES VALLIS POENINAE font leur dédicace aux Empereurs. La station des bords du Rhône ira prendre l'*Urgonien* des carrières de la Lance, sur les bords du lac de Neuchâtel, pour ses inscriptions, pour ses monuments funéraires⁴⁾ et pour ses principales constructions⁵⁾. L'abondance de ces matériaux romains exploités constamment pour les nouvelles constructions, ne permet pas d'entrer ici dans tous les

¹⁾ Julius Cæsar, *De Bello Gallico*, lib. III.

²⁾ *Planche XXXIII.*

³⁾ *Planche XXXIV.*

⁴⁾ *Planche XXXV.*

⁵⁾ *Planche XXXI et XXXII et fig. 1.*

détails. Il suffira de mettre sous les yeux leur emploi pour les inscriptions, pour les monuments funéraires et pour les constructions.

Parmi ces monuments nous en avons qui nous prouvent d'une manière sûre que les Romains ont transporté pendant trois siècles à St-Maurice l'*Urgonien* de leur carrière des bords du lac de Neuchâtel.

L'inscription des *Nantuates* à Auguste, premier Empereur romain, correspond à l'année 12 avant Jésus-Christ. Par contre, le tombeau de *Nitoniae Avi-*



Fig. 1. Chapiteau de pilastre ou acrotère d'un monument romain.

tianae, est, d'après Mommsen à qui j'avais soumis une photographie, d'environ deux cents ans plus tard : „L'inscription est certainement du III^e siècle.“ C'est au III^e siècle aussi qu'il faut attribuer l'inscription de l'autel votif à *Deo Sedato*.

Par les fouilles de St-Maurice, nous avons donc la preuve que la carrière de l'*Urgonien* de la Lance sur les bords du lac de Neuchâtel a été exploitée par les Romains au moins pendant trois siècles et que des quantités énormes de blocs de toute dimension ont été de là transportées à Agaune, la capitale des *Nantuates*.

Et maintenant poursuivons plus loin, dans la Vallée du Rhône.

Martigny, nous offre l'emploi du calcaire *Urgonien*, sous les Romains, dans

un fragment de corniche utilisé au mur d'angle du Prieuré. Dans la vallée d'Entremont, au pied du Mont-Joux, au Bourg-de-St-Pierre, j'ai constaté que les Romains y avaient transporté de la pierre de taille de la carrière de la Lance. Les constructeurs du moyen-âge ont employé des colonnes de ce calcaire *Urgonien* pour les fenêtres géminées du clocher roman dont la monographie sera donnée dans cet ouvrage.

Mais redescendons la vallée latérale et reprenons la vallée du Rhône. Plan-Conthey, connu comme station romano-burgonde par la donation de S. Sigismond, en 515, nous a révélé à l'ouest de l'église, en 1901, tout un établissement romain avec un mausolée¹⁾. Or le monument de *Sabelius Sabini filius* etc., transporté au Musée de Valère, vient de la même carrière de la Lance.

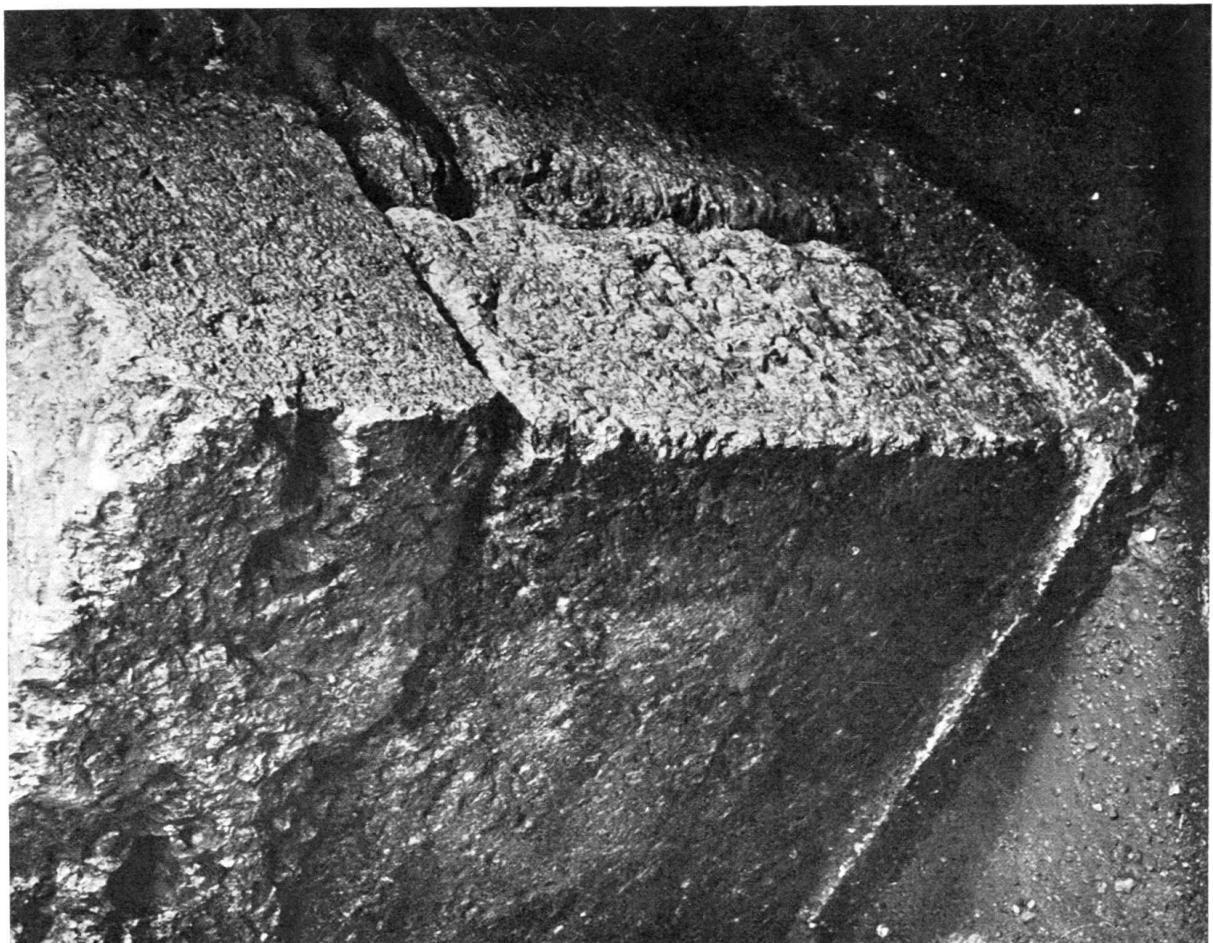
Nous arrivons à Sion, l'ancienne capitale des *Sedunorum*. Le vestibule de l'Hôtel de Ville nous offre une belle collection d'inscriptions romaines. La plupart de ces monuments, sont faits d'*Urgonien* des carrières de la Lance, sur les bords du lac de Neuchâtel. Tels sont ceux des *Seduniens* à l'empereur Auguste, de *Titus Campanus* par sa mère *Valeria*; probablement aussi celui du célèbre chrétien *Pontius*, Préteur du Valais en 377, et sûrement le fût de la borne miliaire de Gallien et Volusien (milieu du III^e siècle), qui porte l'indication des distances non pas en milles romains, mais en lieues d'Avenches.

Le clocher de la cathédrale, nous offre aussi plusieurs blocs d'*Urgonien* tirés des constructions romaines. Au rez-de-chaussée, qui forme le porche, il y en a trois au midi; et, du côté de l'entrée à l'ouest, il y en a quatre. Plus loin, près de la porte de la nef latérale nord, on en trouve encore deux blocs dont l'un porte le trou de louve. Sous la main-courante du passage qui conduit de l'ancien emplacement de l'église de la Trinité à l'église du collège, on peut en voir deux blocs dont l'un avec le trou de louve fermé par du ciment. En revenant sur nos pas et en prenant la rue du Château qui conduit à la Majorie et à Valère, nous nous trouvons en face de deux arcades très élevées portant une maison. Il y avait là un édifice romain. A droite, nous voyons encore, dans leur place primitive, quatre assises bien taillées de l'*Urgonien* des bords du lac de Neuchâtel. Les dimensions sont de 1 m. 65 à 2 m. de long sur 0 m. 24 de haut. Sur le pied droit opposé, on en trouve des morceaux de dimension différente qui ont été employés dans une maçonnerie d'une époque bien postérieure.

Et maintenant que nous avons voyagé avec l'exploitation et l'exportation romaine de l'*Urgonien* des bords du lac de Neuchâtel, nous allons revenir au point de départ, au champ des fouilles de St-Maurice qui vont nous montrer encore deux autres carrières exploitées par les Romains.

(A suivre.)

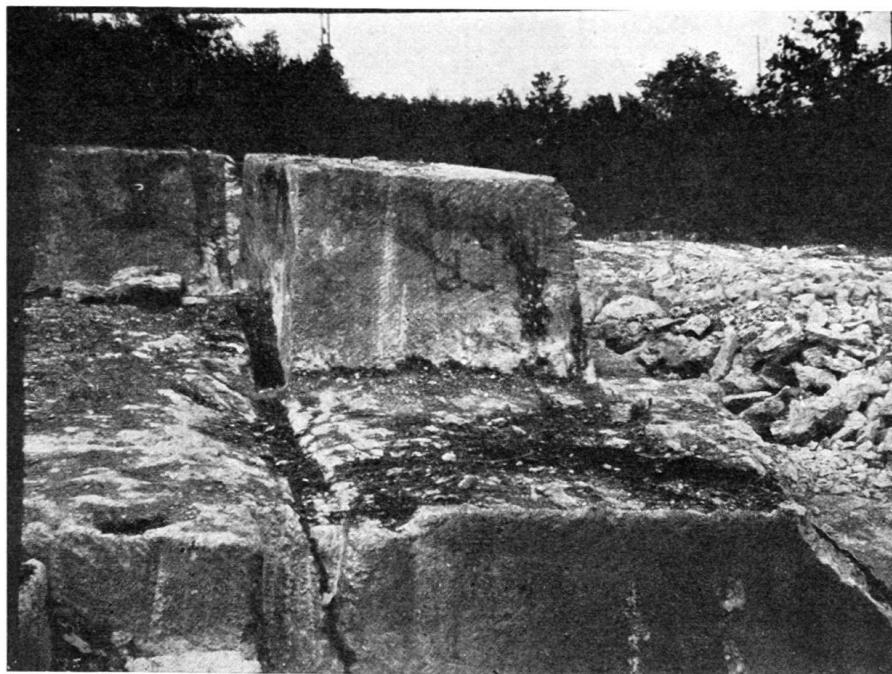
¹⁾ *Indicateur d'antiquités suisses*, 1901, pag. 91 et 92.



Mur romain, dégagé en 1917 et entouré d'un édicule.



Angle de mur et pavé 3 m 60, à l'ouest du Martyrium de S. Maurice.



L'Urgonien.

Carrière romaine déblayée, à la Lance, Commune de Concise, au bord du lac de Neuchâtel.



Urgonien de la Lance et Sarcophages en grès coquillier de la Molière, aux fouilles de St-Maurice.



Autel votif de Jupiter, à Vionnaz, en Valais, découvert en 1900.



Dédicace à l'empereur Caligula. Autel dédié à Deo Sedato.